

Date de la convocation : 3 février 2010

Présents : BILLOT Maryse ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCHEMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : BOBILLIER Christine procuration à Alain VIENNET
DI BENEDETTO Patrice ... procuration à Nicole FILSJEAN
PARIS Gisèle procuration à Dominique PEYRARD
LIHOREAU-GAMBA Véronique,
ABDELAZIZ Karim,
FABREGUES Daniel,
VUILLEMIN Jean-Louis,
LEFEVRE Gérard.

Absent : RENAUDE Régis.

Dominique PEYRARD a été désignée secrétaire.
La séance est ouverte à 19 heures 00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 19 JANVIER 2010

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMMISSION PATRIMOINE

1. Plateau sportif : création d'une commission d'appel d'offres spécifique - désignation des membres élus

Pour la construction du complexe sportif, il y a lieu de lancer un concours pour le choix d'un maître d'œuvre et il est nécessaire, pour cela, de constituer une commission d'appel d'offres spécifique.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de concours conformément aux dispositions des articles 70 et 74 du Code des Marchés Publics ;
- de fixer l'indemnité donnée aux trois candidats retenus à 12 000 € HT.
- de constituer une commission d'appel d'offres spécifique pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du complexe sportif.
- sont élus à la commission d'appel d'offres spécifique les membres suivants :
 - M. Philippe LANTUÉJOUL, titulaire
 - Mme Nicole FILSJEAN, titulaire
 - M. Benoît HUFSCHEMITT, titulaire
 - M. Patrick SAILLARD, suppléant
 - M. Patrice DI BENEDETTO, suppléant
 - Mme Dominique PEYRARD, suppléante

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS-DIVERSES

2. Elections régionales – tenue des scrutins

Monsieur le Maire informe l'ensemble des élus que les tableaux pour la répartition des créneaux horaires de la tenue des scrutins sont disponibles pour s'inscrire.

3. Projet de tennis couverts

Monsieur le Maire répond à une question de Monsieur Mathieu GOGUEL relative à l'état d'avancement du projet de tennis couverts initié par le Syndicat du Plateau. Six communes étaient partie prenante sur ce projet : Mamirolle, Montfaucon, Fontain, La Vèze, Morre et Saône. Une première étude de faisabilité sur la restructuration

du gymnase de Saône pour y faire deux tennis couverts n'a pas remporté l'unanimité de la part des cinq communes partenaires. Celles-ci ne souhaitent pas poursuivre le projet ; seule la commune de Saône reste partie prenante pour ce projet d'intercommunalité. Un courrier d'information par le Syndicat du Plateau a été envoyé aux clubs de tennis de chaque commune pour leur faire part de l'arrêt de ce projet.

La volonté de la commune de Saône est de satisfaire avant tout son club de tennis. Le projet de restructuration du gymnase pour y faire un tennis couvert dédié aux activités saônoises n'est donc pas arrêté.

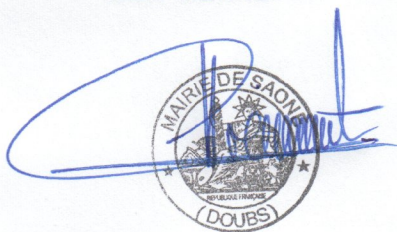
4. Borne incendie de l'aire des gens du voyage – route de Mamirolle

Monsieur le Maire répond à une question de Monsieur Mathieu GOGUEL relative à l'aire des gens du voyage. Il rappelle que les travaux d'aménagement ne sont pas encore réceptionnés. Les gens du voyage s'y sont installés de façon sauvage en volant l'eau à la borne d'incendie ce qui explique le débit constant. A ce jour la consommation est d'environ 1800 m³. La C.A.G.B. qui gère cette aire s'est engagée à payer la facture.

Par ailleurs, la commune avec la C.A.G.B. ont déposé un référé au tribunal avant Noël pour expulser les gens du voyage actuellement installés. Leur expulsion ne devrait intervenir que dans trois mois. En attendant les services de la commune et de l'agglomération font tout pour calmer le jeu et faire en sorte que les relations ne s'enveniment pas. La gendarmerie reste très attentive à leurs faits et gestes.

La séance est levée à 19 h 40.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le Rapporteur,
Dominique PEYRARD

